



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé  
au  
Moniteur  
belge**\*23081451\***Tribunal de l'Entreprise du Hainaut  
Division Charleroi

14 JUIN 2023

Le Greffier

N° d'entreprise : **0467 455 074**

Nom

(en entier) : **HENOGEN**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Rue des professeurs Jeneer et Brachet 12, 6041 Gosselies****Objet de l'acte : Révocation des pouvoirs**

Extrait du procès-verbal des administrateurs d.d 22 février 2023:

Les administrateurs

-PRENNENT acte de la révocation avec effet à partir du 1 novembre 2022 des pouvoirs de représentation accordés le 15 juillet 2022 à Mr. Mathieu Boxus.

- DÉCIDENT d'accorder une procuration à Mlle Tiffany PHILIPS et Mlle Miruna MARIN, élisant leur domicile à leur adresse professionnelle Avenue du Port 86C, boîte 204, 1000 Bruxelles, ainsi qu'à SRL Ad-Ministerie, représentée par Monsieur Adriaan dE LEEUW, avec siège à 1860 Meise, Brusselsesteenweg 66, avec droit de substitution afin d'accomplir toutes les formalités nécessaires concernant les décisions de la Société, y compris signer et déposer la demande de modification de l'inscription de la Société auprès des services de la Banque-Carrefour des Entreprises, et publier les décisions de la Société aux Annexes du Moniteur belge.

Ad-Ministerie BV

Représentée par Monsieur Adriaan dE LEEUW

Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/06/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).